

Date : le 5/4/2019

Cher responsable de laboratoire,

Un problème a été récemment identifié dans la liste des codes de laboratoire Medidoc. Comme vous le savez probablement, ces listes sont utilisées par différents systèmes informatiques médicaux pour échanger des rapports d'analyse entre un laboratoire et un médecin traitant.

Nous avons pris un certain nombre de mesures pour les laboratoires qui utilisent la liste Medidoc. **Nous suspendons deux codes avec effet immédiat et les remplaçons par deux nouveaux codes.** Dans les prochains jours, nous contacterons votre laboratoire par téléphone pour vous aider à utiliser correctement les nouveaux codes ci-dessous.

Les codes

Les codes **63121H.A** et **63121J.A** ne doivent plus être utilisés.

Voici les nouveaux codes :

Code	Numéro de séquence	Description (valable dans les deux langues nationales)
63380C.A	1	Chlamydia (PCR)
63380G.A	1	Neisseria gonorrhoeae (PCR)

Attention : l'utilisation des anciens codes peut entraîner un diagnostic erroné dans des circonstances très spécifiques, en intervertissant la gonorrhée et la chlamydia.

Impact potentiel

Nous avons constaté que deux codes de laboratoire ont été intervertis lors de la transposition dans l'autre langue nationale. Le problème ne se pose que si un médecin consulte le rapport de laboratoire dans une autre langue que celle utilisée par le laboratoire. Si le médecin se fie à la version papier du rapport de laboratoire ou à la plate-forme en ligne du laboratoire, l'erreur ne peut pas se produire.

Compte tenu du contexte linguistique particulier dans lequel l'interversion a pu survenir, le nombre de laboratoires qui courent un risque réel d'avoir transmis des diagnostics erronés est limité.

Pour les patients atteints de chlamydia chez qui on a diagnostiqué une gonorrhée, le traitement a très probablement été effectué correctement. En effet, le traitement standard de la gonorrhée comprend des antibiotiques qui combattent également la chlamydia¹.

Pour les patients atteints de gonorrhée, il y a de bonnes chances que le médecin lui-même ait constaté, d'après le tableau clinique général, que les symptômes ne correspondaient pas au rapport du laboratoire.

¹ Source : « directive sur les maladies infectieuses en Flandre – gonorrhée » de l'Agence flamande de Soins & Santé (<https://www.zorg-en-gezondheid.be/richtlijn-gonorroe>)



CORILUS
Connecting Care

Nous avons tenu à informer immédiatement tous les laboratoires, même si le risque d'un diagnostic erroné est très faible. Corilus estime qu'il y a eu moins de dix cas en Belgique l'année dernière.

Nous espérons vous avoir suffisamment informé et comptons sur vous pour utiliser dès que possible les nouveaux codes.

Si vous avez d'autres questions, veuillez contacter nos conseillers médicaux au 09/325.87.60 ou envoyer un e-mail à gc@corilus.be.

Cordialement,

Pieter Baeyaert
CTO-CPO